

UN(E) PROFESSEUR(E) DES ÉCOLES EN CONTRAT DE DROIT LOCAL

Poste à temps complet (27 heures hebdomadaires)

Le service est à effectuer dans une classe de l'école élémentaire, sous l'autorité de la directrice du primaire. Une expérience antérieure dans un lycée français de l'AEFE ou dans l'enseignement en France sera appréciée.

Activités essentielles :

- Un enseignement en conformité avec les programmes en vigueur du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse français.
- Un suivi pédagogique et éducatif des élèves, en lien avec les familles.
- La participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet d'école, en lien avec l'équipe pédagogique et la direction.
- La participation aux différentes réunions pédagogiques (conseils de cycle, conseil des maîtres...)
- Le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Qualités requises :

Professionnel(le) reconnu(e), ouvert(e) aux cultures du monde, le (la) candidat(e) devra faire preuve d'une grande adaptabilité et être prêt(e) à travailler dans un environnement multiculturel exigeant. Il (elle) devra avoir des qualités relationnelles affirmées et être à même de conduire des projets pédagogiques au sein de la classe et en équipe.

Profil recherché :

Titulaire d'une licence au minimum (BAC +3).

Parfaite maîtrise du français (langue maternelle ou niveau C1 minimum).

Expérience d'enseignement en école primaire indispensable.

Priorité sera donnée à un candidat titulaire de l'Education nationale, professionnalisé ou titulaire d'une qualification équivalente.

Recrutement :

L'agent sera recruté selon les conditions précisées dans le règlement interne du travail du Lycée Français de Prague (contrat de droit local tchèque).

Rémunération :

Salaires mensuel brut minimum (variable selon l'expérience) : 53 323 CZK